



Rue (caniveau) contre les limites de mon terrain

Par **Coya**, le **06/03/2010** à **17:10**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une maison mitoyenne de village. J'ai devant celle ci un terrain d'une largeur d'environ 2 mètres. La municipalité a entrepris de modifier le tracé de la rue, le caniveau de cette rue vient maintenant s'inscrire le long de la limite de mon terrain ne laissant plus ainsi de passage publique. En a-t'elle le droit, n'y a t'il pas de distance minimum à respecter?
En vous remerciant pour vos réponses.